

LA GLNF DES FONDATEURS, C'EST QUAND VOUS VOULEZ, MAIS UNIQUEMENT SI VOUS LE VOULEZ

Que désire la GLNF actuelle et ses dirigeants actuels, fossoyeurs de la Maçonnerie de Tradition ?

Rester en place, éliminer les Maçons initiatiques de la GLNF et repartir, même avec 20.000 FF de moins, pour asseoir une grosse association sectaire basée sur les vanités carriéristes, les sinécures d'apparat, les trains de vie de nabab pour les hauts dirigeants, une hiérarchie de matamores, la fausse monnaie des médailles et des carnets d'adresse, sans oublier les réseaux comme la « France-à-fric », etc.

Que désire la GLNF actuellement en place ?

Elle veut maintenir sa maçonnerie d'imposture, quitte à amputer la GLNF de ses Maçons véritables et sincères, quel qu'en soit le nombre, pour repartir de plus belle.

Quelle opposition désire la GLNF actuelle ?

Une opposition multiforme et hétéroclite, qui conforte la GLNF actuelle dans la forteresse inexpugnable de sa structure juridique actuelle. Plus l'opposition proteste, peste à l'unisson dans le seul rejet de la gouvernance actuelle et plus la GLNF actuelle, du haut de son donjon institutionnel, fait conforter par l'institution judiciaire, la puissance contraignante de ses statuts. Pour la GLNF actuelle et ses gouvernants, l'opposition crie et s'agite dans l'impuissance et ... la désespérance.

Qui peut s'opposer réellement au système GLNF actuel, né de l'usurpation de 1997 ?

Les juridictions des rites Rectifié, Français, Ecosais ne peuvent survivre au plan international, que souchées sur une obédience reconnue par la GLUA, rassemblant des Loges bleues. Les juridictions ne peuvent pas intervenir directement dans la guerre actuelle, car les statuts de la GLUA le leur interdisent.

Que peut faire la GLNF actuelle pour contrer un projet d'obédience inter-rite qui devra en toutes hypothèses, obtenir ensuite la reconnaissance de la GLUA ?

Il lui suffit de « susciter » de nouvelles juridictions dont les plans sont déjà écrits, qu'elle mettra en place dès que possible.

Les juridictions exclues savent très bien qu'elles perdront dans ce cas de nombreux membres. Et que faire des Rites Emulation, Standard d'Ecosse, les hauts grades associés ?

Qui peut s'opposer réellement à la GLNF actuelle ?

Une alliance entre les résistants de la première heure et les anciens GMP coupeurs de têtes, qui apportent dans la corbeille de mariée 500 ou 600 Loges, suiveuses par habitude de leurs chefs régionaux et qui pèseront nécessairement du poids du nombre de ces opposants à la gouvernance pour imposer une réforme à leur goût ?

Cette alliance, fondée sur de telles bases reviendrait à recréer une GLNF bis.

Nous n'en voulons pas !

Aujourd'hui, les différents appels de l'ULRF, des juridictions, des 13 GMP, groupés opportunément dans une Union de l'opposition, comptent sur la justice pour dire que FS Président et FS Grand Maître, sont tous deux démissionnaires.

La justice ne tranchera pas sur ce point, car non seulement la question ne lui a jamais été officiellement posée, mais de plus, en droit, les institutions judiciaires ne peuvent, à aucun moment, se substituer aux organes statutaires de nomination des dirigeants.

Quand la Cour d'appel aura rendu son arrêt sur la validité de l'assemblée générale multi-localisée, nous serons revenus au point de départ, au sens propre et au sens figuré : l'opposition déclarée sera obligée de créer une nouvelle obédience (et ceux qui ne sont pas encore exclus, devront quitter la GLNF.)

Prétendre le contraire, c'est faire rêver nos FF et les bercer d'illusions.

Aux FF qui pensent et disent que demain avec une large union, il sera possible de refonder la GLNF initiatique, comme par miracle, nous disons : « redescendez de votre nuage ».

- Chacun sait que la future AG, même si elle ne « ratifie » pas FS candidat de plein droit, élu confirmé par un conseil restreint, celui-ci restera quand même contre vents et marées le GM. De plus, rien ne dit que cette future AG (dont nul ne sait qui pourra voter) ne validera pas FS. Il y aura évidemment une nouvelle contestation... et nous repartirons pour deux ans de procédures : appels, cassation, etc. La justice ne règlera pas nos problèmes de régularité de nos institutions. Elle n'est pas là pour ça. La lettre du Vice-président de la juridiction parisienne qui a nommé l'administratrice légale, (selon une décision gracieuse et non pas contentieuse), en est la confirmation. Nous avons déjà une idée précise de l'impasse dans laquelle la lutte contre la gouvernance des institutions actuelles nous a conduits. Il suffit d'observer les résultats des contentieux divers, engagés à ce jour.
- Nous souhaitons bon courage à ceux qui envisagent de créer une nouvelle obédience, dans des conditions saines et sereines. Avec qui ? Avec les 13 GMP qui sont des clones de la GLNF actuelle ? Avec les acteurs des Juridictions de Rites éjectés par la gouvernance actuelle, qui voudraient maintenir une emprise indirecte de la hiérarchie des juridictions sur les loges bleues ? Aux interrogations sur l'impossibilité de réunir concrètement en une même obédience les acteurs de cette union disparate, nous entendons toujours la même réponse, cent fois répétée : « *on verra plus tard* »
- Nous vous souhaitons bien du courage pour obtenir une nouvelle reconnaissance de la GLUA pour ceux que cela intéresse (dont je ne fais pas partie), car, quand Stifani aura fini d'exclure ses opposants indésirables, il n'y aura plus de chaos dans « sa » GLNF97, plus de cris et tout rentrera dans l'ordre. Ne comptez pas alors sur nos FF anglais, pour se mêler des règles de fonctionnement interne de la GLNF et de leur caractère intrinsèquement contre initiatique. Ce serait de l'ingérence.
- Nous souhaitons bien du courage aux juridictions pour créer une obédience inter-rites à l'allemande, dans le contexte actuel et pour ensuite se faire reconnaître par la GLUA.

Alors, qui peut s'opposer réellement à la GLNF actuelle et à sa gouvernance ? Personne ne peut le faire, car les institutions post 1997 sont cadencées.

Non seulement elles s'imposent comme loi contractuelle à tous les membres, mais de plus elles bénéficient du soutien incondicional du système judiciaire,

dont le rôle est de garantir l'application stricte des règles du contrat institutionnel ce qui profite évidemment à la gouvernance actuelle.

Et est-ce que la GLNF sans les institutions actuelles, c'est possible ?

OUI : il suffit d'ouvrir les yeux et de le vouloir.

Vous savez bien qu'il y a de nombreux FF englués dans des Loges non homogènes prises en sous-main par des vaniteux du titre honorifique et de la chéfaillonnerie, qui se contentent de débiter la chanson... *« je suis bien dans ma Loge, on est entre FF, on s'aime, ce qui se passe à Paris, on s'en fout »*

Ces FF ne bougeront jamais car ils ne font pas le rapprochement entre un travail maçonnique véritable et l'exigence de conditions matérielles traditionnelles nécessaires pour que ce travail ne soit pas un simulacre, mais un véritable travail initiatique. (Un VM représentant du Grand Maître, ce n'est pas de la Maçonnerie, mais une pitrerie).

Une loge qui n'est pas souveraine, mais un simple rassemblement administratif d'une association prétendument maçonnique, c'est une escroquerie. Une carrière maçonnique organisée selon une hiérarchie administrative, c'est du plus grand comique et aussi une source infinie de tristesse, lorsqu'on songe à la manière dont les bonnes volontés sont, dans ce contexte, exploitées à des fins cyniques.

Ces maçons sont nombreux. Il y a parmi eux des maçons en puissance, qui ont en fait été anesthésiés par des années de caporalisme et de fausse maçonnerie de parade.

C'est l'inertie d'un grand nombre de FF sur laquelle le système actuel compte, vit, se reproduit qui fait toute la force de la GLNF depuis 1997.

Les juridictions doivent être souchées sur une obédience reconnue...c'est du moins ce qu'elles clament ! Je n'en veux pour preuve que le fait que nombre de dignitaires sont directement inscrit dans des loges anglo-saxonnes.

Alors, mes FF, il ne reste qu'une solution, une seule : rester dans la GLNF, sans avoir besoin de faire partir FS et « sa » GLNF97 qui fait de lui, le maître absolu de l'obédience (ordre ?) La GLNF actuelle, (post 1997) n'est pas la nôtre. C'est une usurpatrice qui a adopté le nom de la GLNF et s'est glissée par ruse, dans les attributs nominaux de la GLNF des fondateurs.

LA GLNF SANS FRANÇOIS STIFANI, C'EST POSSIBLE AVANT LA FIN DE L'ANNEE 2011 (je n'écris pas 2012). ET C'EST QUAND VOUS VOULEZ !

Écouter nos propositions et les mettre en application, cela vous semble en apparence aussi difficile que de résoudre la quadrature du cercle.

C'est du moins cette vision que distillent les chefs d'opposition qui ne veulent pas d'une souveraineté des loges, qui leur ferait perdre le contrôle de la réforme et donc le contrôle de la distribution des postes de gouvernance (contrôle direct ou occulte)

Et pourtant, c'est possible et très simple à mettre en œuvre, tout de suite, avec GLNF 86.

Il suffit de le vouloir et de le proclamer :

C'est mille fois moins difficile que de demander aux Loges et aux FF de suivre l'ULRF ou autres... Et en plus, c'est mille fois plus efficace.

Se proclamer :

- **GLNF 86** c'est reprendre la GLNF de l'intérieur par ses textes fondateurs non abrogés en rendant aux loges leur Souveraineté et leur capacité initiatique. <http://ddata.over-blog.com/3/72/30/47/LA-GLNF-SELON-SES-STATUTS-DE-1986.pdf>
- **GLNF 86**, c'est rétablir une obédience régulière qui a été reconnue par la GLUA
- **GLNF 86**, c'est rejeter les dictats des 13 GMP ou autres, qui ne sont pas propriétaires de leurs 500 ou 600 Loges et ne regrouper que des Loges non assujetties à des potentats locaux.

Évidemment cela oblige à certains renoncements :

- **GLNF 86**, c'est ne pas mettre en priorité la reprise du trésor de la GLNF, (sans pour autant s'interdire de le reprendre un jour).
- **GLNF 86** c'est pour un certain nombre de FF, être obligés de trouver des locaux n'appartenant pas à la GLNF actuelle,
- **GLNF 86**, c'est renoncer à la fausse maçonnerie des pacotilles et des honneurs frelatés.

Alors, mes FF, si vous voulez récupérer la GLNF légitime, réfléchissez à nos propositions et faites proclamer la souveraineté de votre loge :

<http://ddata.over-blog.com/3/72/30/47/PROCLAMATION-GLNF86.pdf>

Mais, si la GLNF des origines, empreinte de spiritualité, ne vous intéresse pas, alors :

- Préparez vous à passez encore des années en procédures diverses, variées et subalternes ;
- Attendez, béatement que la justice mette dehors FS et sa gouvernance ;
- Congratulez-vous en disant « *nous avons fait l'union* » qui va nous permettre de récupérer la GLNF actuelle, autrement dit, cette fausse obédience contre initiatique et usurpatrice que nous connaissons et que les maçons initiatiques devront immédiatement dissoudre après s'en être emparée, afin de la remplacer par une obédience formée de loges souveraines.

Dites-vous bien toutefois, que vouloir récupérer la GLNF de STIFANI, non seulement ne devrait pas convenir et de loin, à tous les chefs de l'opposition, mais que de plus, cette démarche est inutile, puisque **une obédience de Loges souveraines existe déjà sous la forme de l'obédience GLNF 86**, non dissoute actuellement, telle que nous vous proposons de la rétablir immédiatement, avec l'ensemble des Loges souveraines.

Myosotis de Septimanie